



Les décisions de la CM14 reportées à la réunion du Conseil général de juillet

La première réunion du Conseil général de l'OMC suivant la 14^e Conférence ministérielle (CM14), qui s'est conclue sans résultats significatifs, s'est tenue les 6 et 7 mai. Elle offrait aux Membres l'occasion de reprendre les discussions et, éventuellement, de finaliser les éléments non résolus du « paquet de Yaoundé ». Toutefois, le projet d'ordre du jour diffusé le 4 mai laissait déjà présager que les décisions de fond sur les dossiers en suspens seraient reportées. Les discussions ont finalement confirmé que les Membres n'étaient pas encore prêts à parvenir à un consensus. Le principal développement de cette réunion a été l'annonce de la Turquie, qui a indiqué qu'elle ne s'opposerait plus à une prolongation temporaire du moratoire sur les droits de douane appliqués aux transmissions électroniques. Le Brésil, en revanche, a maintenu son opposition à la proposition actuelle, demeurant ainsi le seul Membre empêchant l'adoption d'un consensus sur la prolongation du moratoire.

Brasília continue de défendre une prolongation renouvelable d'une durée maximale de deux ans, tout en laissant entendre qu'elle pourrait revoir sa position si les Membres démontrent une réelle volonté de faire progresser les négociations de fond sur l'agriculture.

Le 7 mai, le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva a annoncé, à l'issue de discussions avec le président américain Donald Trump, la création d'un groupe de travail bilatéral chargé de traiter les questions liées aux droits de douane. Selon plusieurs observateurs, ce dialogue renouvelé entre Washington et Brasília pourrait contribuer à apaiser les tensions entourant les négociations sur le moratoire et ainsi lever l'un des principaux obstacles à un consensus.

Les États-Unis privilégient une approche plurilatérale

Les États-Unis ont réitéré leur position selon laquelle les négociations plurilatérales constituent le moyen le plus efficace d'obtenir des résultats concrets à l'OMC. L'ambassadeur américain auprès de l'OMC, Joseph Barloon, a soutenu que l'incapacité des Membres à parvenir à un consensus sur le paquet de Yaoundé mettait en évidence les limites du cadre de négociation multilatéral. Selon lui, les progrès futurs à l'OMC passeront davantage par des initiatives plurilatérales réunissant les Membres désireux d'aller de l'avant.

Dans cette optique, les États-Unis ont présenté une déclaration conjointe, appuyée par 21 Membres de l'OMC, dans laquelle les signataires s'engagent à continuer de s'abstenir d'imposer des droits de douane sur les transmissions électroniques entre eux. Le libellé de cette déclaration laisse entrevoir la mise en place d'arrangements préférentiels réservés aux seuls participants.

Les signataires sont l'Argentine, l'Australie, le Costa Rica, l'Équateur, le Guatemala, l'Islande, Israël, le Japon, la République de Corée, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Macédoine du Nord, la Norvège, le Panama, le Paraguay, le Pérou, Singapour, Taïwan, les États-Unis et l'Uruguay. Il convient de noter que le Canada, l'Union européenne, la Suisse et le Royaume-Uni ne se sont pas joints à cette initiative.

Le commissaire européen au Commerce, Maroš Šefčovič, a néanmoins qualifié cette déclaration d'étape positive pour préserver la stabilité du système commercial actuel, tout en indiquant que l'Union européenne demeurerait ouverte à d'autres arrangements, pourvu qu'ils contribuent à l'objectif multilatéral poursuivi.

L'ambassadeur Barloon a également insisté sur le fait que le programme de réforme des États-Unis et les initiatives plurilatérales en matière de commerce électronique ne doivent pas être interprétés comme un abandon du multilatéralisme. Il a toutefois souligné que Washington n'était pas disposé à attendre indéfiniment un consensus entre tous les Membres avant de faire avancer les solutions jugées nécessaires par ses parties prenantes. « Nous sommes impatients de poursuivre notre collaboration avec les autres Membres sur ces questions importantes », a déclaré M. Barloon.

Les ministres du Commerce du G7 appuient les initiatives plurilatérales

Réunis à Paris les 5 et 6 mai, les ministres du Commerce du G7 ont publié une déclaration conjointe dans laquelle ils regrettent l'absence de résultats substantiels à la CM14 et appellent à des réformes permettant à l'OMC de mieux répondre à l'évolution des réalités commerciales mondiales et aux intérêts de ses Membres.

La déclaration reconnaît également le rôle important que peuvent jouer les initiatives plurilatérales pour faire progresser les négociations sur des enjeux d'intérêt commun et réaffirme son appui à un moratoire permanent sur les droits de douane applicables aux transmissions électroniques.

« Nous appelons à des discussions constructives au sein de l'OMC afin de faire progresser une réforme porteuse de résultats. Nous reconnaissons que les règles convenues à l'OMC sont essentielles pour faciliter le commerce mondial. Nous soulignons également le rôle précieux que peuvent jouer les initiatives plurilatérales pour faire avancer les dossiers d'intérêt commun pour les Membres », indique la déclaration.

En vue de la réunion du Conseil général de juillet

Au cours des prochaines semaines, la nouvelle présidente du Conseil général de l'OMC, l'ambassadrice de la Nouvelle-Zélande Clare Kelly, devrait mener des consultations avec les Membres sur les prochaines étapes possibles concernant la réforme de l'OMC, le moratoire sur le commerce électronique et les autres questions demeurées en suspens à la CM14. Elle devrait présenter un rapport à l'ensemble des Membres au plus tard lors de la réunion du Conseil général de juillet.

Les États-Unis ont encouragé la présidente à lancer un nouveau processus de réforme dirigé par les Membres, s'appuyant sur les discussions antérieures, tout en réaffirmant leur intention de continuer à travailler avec les Membres partageant les mêmes vues « qui souhaitent véritablement améliorer l'OMC par des mesures concrètes ».

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.leseleveursdedindonduncanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92



Les Producteurs
d'œufs d'incubation
du Canada

EGG FARMERS
OF CANADA



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA